

JEAN-MICHEL BAYLET MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA RURALITE ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.territoires.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 11 janvier 2017 N°106

Signature du 4ème contrat de présence postale territoriale

Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales et Christophe SIRUGUE, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie, ministre chargé des postes, se félicitent de la signature du quatrième contrat de présence postale territoriale par l'Etat, La Poste et l'Association des maires de France.

Fruit d'échanges et de discussions avec les acteurs des territoires tout au long de l'année 2016, ce contrat renforce la mission d'aménagement du territoire confiée à la Poste pour les années 2017, 2018 et 2019. Il fixe, dans la continuité des précédents contrats, les objectifs ambitieux pour améliorer l'accessibilité en tenant compte de la diversité des territoires et des populations et apporter des réponses nouvelles aux attentes de nos concitoyens, s'agissant notamment du numérique.

Afin de donner les moyens à La Poste de répondre à la mission qui lui a été confiée, l'Etat augmente sa contribution de 12 M€ sur les trois prochaines années, la portant à 522 M€ sur les trois ans du nouveau contrat. Cette hausse permettra notamment de pérenniser le financement des 500 maisons de services au public accueillies dans les bureaux de poste.

Jean-Michel Baylet a déclaré : A travers notre action commune en faveur des services publics et la création de 1000 maisons de services au public (MSAP), nous démontrons ensemble qu'adaptation et modernisation ne vont pas forcément à l'encontre d'un aménagement équilibré du territoire.

Christophe Sirugue a déclaré : Se moderniser pour pérenniser et améliorer la qualité du service public rendu et être au plus près de nos concitoyens chaque jour, c'est ce que fait le groupe La Poste avec talent et avec le soutien de tout le Gouvernement : c'est le sens de ce quatrième contrat de présence postale territoriale.

Contacts presse:

Cabinet de Jean-Michel BAYLET: 01 44 49 85 08 service-presse@territoires.gouv.fr

Cabinet de Christophe SIRUGUE: 01 53 18 45 13 sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr